

SINESS SURF MAROC

Conditions Générales de Vente — « Reconnecte-toi à ton âme, au rythme des vagues »

Raison sociale	STE SINES SURF MAROC SARL	N° ICE	003837255000009
Forme juridique	SARL	Identifiant fiscal	68814005
Registre de commerce	66201 — Agadir	Taxe professionnelle	48769484
Activité	Maison d'hôtes / Hébergement	Siège social	Douar Skoutti, Tamraght, Aourir, Agadir (Maroc)

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations proposées par la société SINESS SURF MAROC SARL : séjours en surf camp, cours et accompagnements de surf, prestations de yoga et de bien-être, hébergement en maison d'hôtes, activités, transferts, retraites et formules sur mesure (EVJF/EVG, séminaires, groupes). Toute réservation implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes conditions.

Article 2 — Réservation

Toute demande de réservation est confirmée après accord écrit entre les deux parties (e-mail, message ou réservation en ligne) et versement de l'acompte prévu à l'article 3. Les réservations sont nominatives et personnelles. Le client garantit l'exactitude des informations communiquées (identité, nombre de participants, niveau de surf, dates).

Article 3 — Prix et modalités de paiement

- Un acompte de **40 %** du montant total du séjour est exigé pour confirmer la réservation.
- Le solde (60 %) est réglé à l'arrivée ou juste avant le début du séjour.
- Les activités, transferts et services réservés à l'unité sont payables en totalité à la réservation.
- Les paiements s'effectuent par carte bancaire (lien de paiement sécurisé) ou par virement bancaire.
- Les prix sont indiqués par personne, toutes taxes comprises, et précisent les prestations incluses. Les prestations non mentionnées (extras, options) restent à la charge du client.

Article 4 — Conditions d'annulation et de modification (réservations individuelles)

Annulation par le client :

- Plus de 30 jours avant l'arrivée : acompte remboursé, déduction faite des éventuels frais de dossier ou de transaction.
- Entre 30 et 15 jours avant l'arrivée : l'acompte de 40 % est conservé.
- Moins de 15 jours avant l'arrivée, ou en cas de non-présentation (no-show) : la totalité du séjour reste due.

Modification : toute demande de modification (dates, nombre de participants) sera étudiée selon les disponibilités et ne peut être garantie. **Annulation par SINESS SURF MAROC** : en cas d'annulation du fait de la société, le client se voit proposer un report ou le remboursement intégral des sommes versées, sans autre indemnité.

Article 5 — Hébergement et prestations

L'hébergement est proposé en chambre dortoir, twin ou privée avec salle de bain privative, selon la formule réservée. Les prestations de surf sont encadrées et adaptées au niveau de chacun. Les sessions et activités dépendantes des conditions naturelles (océan, météo) peuvent être déplacées, réaménagées ou remplacées par une prestation équivalente, sans que cela puisse ouvrir droit à remboursement.

Article 6 — Mineurs

Les mineurs sont accueillis uniquement accompagnés de leurs parents ou de leur représentant légal, qui demeure responsable d'eux durant tout le séjour. La pratique du surf est ouverte aux enfants à partir de 7 ans.

Article 7 — Transferts

- Le transfert depuis l'aéroport d'Agadir (AGA) jusqu'à la surfhouse est **inclus dans les séjours d'une semaine (6 nuits et plus)**. Pour les séjours plus courts, il est disponible en option.
- Les transferts depuis tout autre point de départ (Marrakech, Essaouira...) sont disponibles en option et font l'objet d'une facturation supplémentaire.

- Les transferts sont assurés sur la base des informations de vol communiquées par le client ; tout changement doit être signalé au plus tôt.

Article 8 — Assurance et responsabilité

Le client est vivement invité à souscrire une assurance individuelle couvrant l'annulation, l'assistance, le rapatriement et la pratique d'activités sportives. La pratique du surf et des activités proposées se fait sous la responsabilité du client, qui déclare être en bonne condition physique et savoir nager. SINESS SURF MAROC ne saurait être tenue responsable des dommages résultant du non-respect des consignes de sécurité, d'un cas de force majeure ou d'un fait extérieur à la prestation.

Article 9 — Comportement et règlement intérieur

Le client s'engage à respecter les lieux, les autres hôtes, l'équipe et l'environnement. SINESS SURF MAROC se réserve le droit de mettre fin au séjour, sans remboursement, en cas de comportement portant atteinte à la sécurité, à la tranquillité ou au bon déroulement du séjour.

Article 10 — Données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées uniquement pour la gestion de la réservation et la relation client. Elles ne sont ni cédées ni revendues à des tiers.

Article 11 — Groupes, privatisations et formules sur mesure (EVJF/EVG, séminaires, retraites)

Les formules sur mesure font l'objet d'un devis personnalisé. La réservation est confirmée par le versement d'un acompte de **50 %** du montant du devis ; le solde est réglé au plus tard **30 jours avant l'arrivée**.

Annulation d'une réservation de groupe :

- Plus de 60 jours avant l'arrivée : l'acompte est remboursé, déduction faite des éventuels frais engagés.
- Entre 60 et 30 jours avant l'arrivée : l'acompte de 50 % est conservé.
- Moins de 30 jours avant l'arrivée, ou en cas de non-présentation : la totalité du montant du devis reste due.

Modification du nombre de participants : le nombre de participants peut être ajusté sans frais jusqu'à 30 jours avant l'arrivée, dans la limite de 20 % de l'effectif initial et sous réserve du minimum requis par la formule. Passé ce délai, la facturation est établie sur l'effectif confirmé à J-30. Pour les retraites organisées par un professionnel (professeur de yoga, facilitateur), un contrat de partenariat spécifique peut compléter les présentes conditions.

Article 12 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit marocain. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, compétence est attribuée aux tribunaux compétents d'Agadir.

SINESS SURF MAROC SARL — Douar Skoutti, Tamraght, Aourir, Agadir, Maroc

ICE 003837255000009 — IF 68814005 — RC Agadir 66201

Document mis à jour le 9 août 2026 — « Reconnecte-toi à ton âme, au rythme des vagues »